

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL- PAG

(SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25.10.2004/
(selon partie écrite du PAG de la Commune)

Délimitation du degré d'utilisation du sol
 Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zone d'habitation	Zone verte
zone d'habitation 1	Zone agricole
zone d'habitation 2	Zone forestière

Zones mixtes

zone mixte villageoise	Zone de parc public et de parc privé
zone mixte villageoise - Gehaansraich	Zone de verdure
zone mixte rurale	

Zone de bâtiments et d'équipements publics

Zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière
Zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
Zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
Zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public

Zones d'activités

zone d'activités économiques communale type 1
zone d'activités économiques communale type 2

Zone commerciale

Zones de sport et de loisir

zone de sport et de loisir
zone de sport et de loisir-2
Zone spéciale "radiodiffusion / télévision"
Zone de jardins familiaux

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
 Zone d'aménagement différé
 Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
zone de servitude "urbanisation" - na - non aedificandi

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"
construction à conserver
petit patrimoine à conserver
alignement d'une construction à préserver
gabarit d'une construction existante à préserver
Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif :

à l'aménagement du territoire
projets du plan directeur sectoriel "transports"
à la protection de la nature et des ressources naturelles
NATURA 2000 FFH (09.2015)
NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
réserve naturelle
à la protection des sites et monuments nationaux
à la gestion de l'eau
zone de protection d'eau potable/provisoire
zone inondable HQ 10
zone inondable HQ 100
zone inondable HQ extrem
aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles – à titre indicatif et non exhaustif

Biotope (article 17)
Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

	BATIMENT EXISTANT
	LIMITE PARCELLAIRE
	N° DE PARCELLE
	LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
	TOPONYME

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

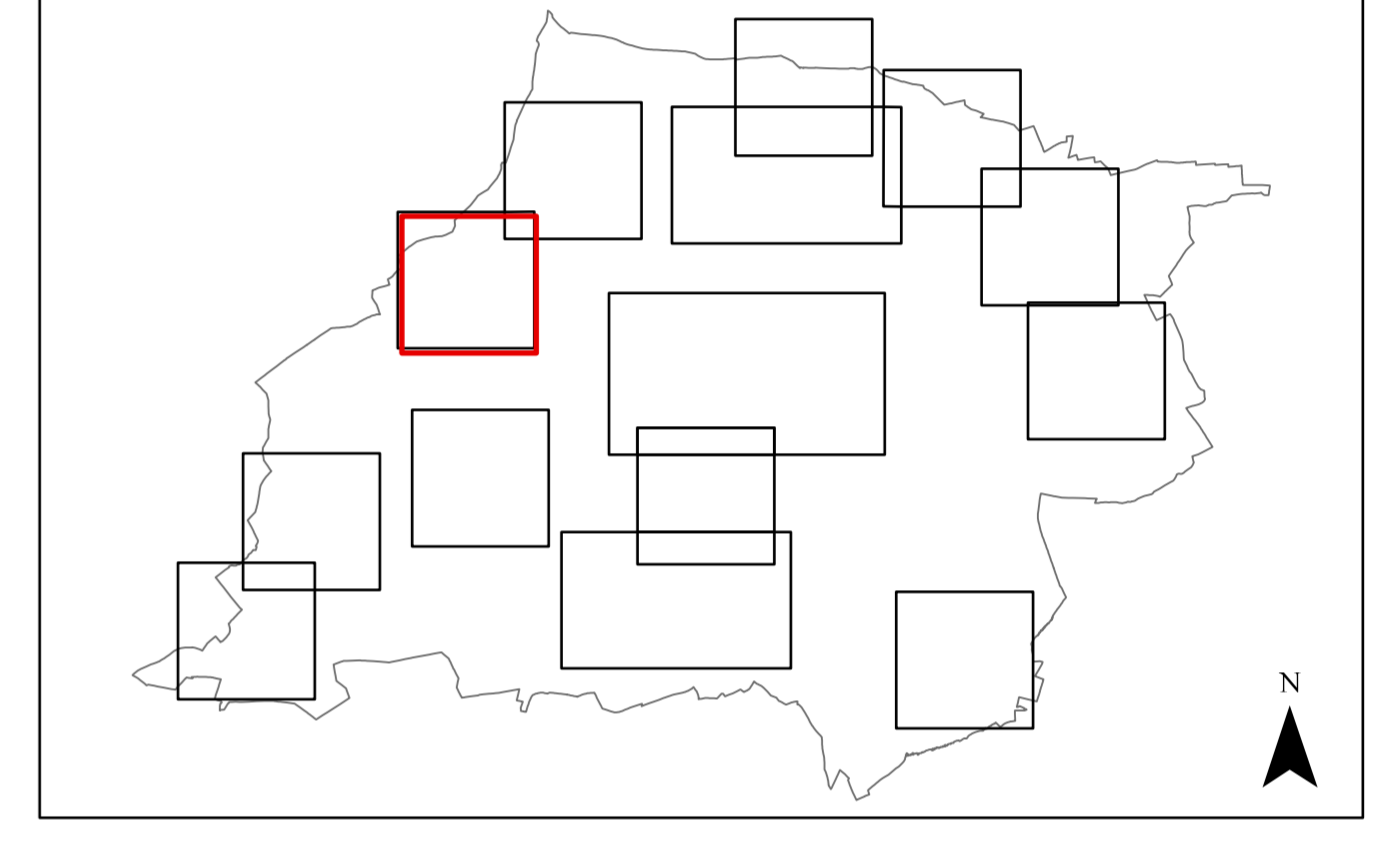
BD-TOPO

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

	BATIMENT EXISTANT
	BD-L-TC2001_1998 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 1998
	COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
	ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
	LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

	BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
	BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
	BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
	NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
	NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE		DATE/SIGNATURE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER 12, RUE DE BOURGLINSTER I-6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319		
MAITRES D OEUVRE		DATE/SIGNATURE
Dewey Muller Partnerschaft mdB Architekten Stadtplaner 158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L-1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50		
zimplan s.à.r.l.		DATE/SIGNATURE
Urbanisme & Aménagement du Territoire 4 RUE ALBERT SIMON L-5315 CONTERN LUXEMBOURG TELEPHONE 26452856		

COMMISSION D'AMENAGEMENT	DATE/SIGNATURES
--------------------------	-----------------

CONSEIL COMMUNAL	DATE/SIGNATURES
------------------	-----------------

MINISTRE DE L'INTERIEUR	DATE/SIGNATURES
-------------------------	-----------------

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
c			
b	04.03.24	VKS	VERSION COORDONNEE SUITE A LA MODIFICATION DU PAG "PATRIMOINE COMMUNAL" (REF: 27C/026/2023)
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF: 27C/017/2017 ET 18022/27C DU 22.9.2017 ET DU 15.1.2018) ET DU MDOS (REF: 79.800/CL DU 28.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU CC DU 22.1.2018

PHASE DE PLANIFICATION	ECHELLE
APPROBATION	1:2.500

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL
VERSION COORDONNEE APPROUVEE
LOCALITE DE ALLTINSTER

version du 26 janvier 2018 votée par le Conseil communal modifiée suite aux réclamations déclarées fondées par la décision du ministre du 23 août 2018

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	FH	12.05.2017	1203	G-JUN-01	b
RESP.				FORMAT 97,5 / 59,4 CM	